



Commission des finances et des affaires générales

05020 - Frais de mission et de déplacements

Proposition de participation de deux conseillères départementales à l'assemblée générale, aux 21èmes Rencontres et à la réunion du bureau des Départements et Régions Cyclables / Mandat spécial

Rapport n° CP/2017/373

Service gestionnaire :

A620 - Direction des services de l'Assemblée

Résumé :

Ce rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider d'approuver le déplacement de deux élues du Conseil Départemental du Bas-Rhin à l'assemblée générale, aux 21es rencontres des départements et régions cyclables (DRC) à La Rochelle du 4 au 6 octobre 2017 et à la réunion du bureau des DRC à Lyon le 8 décembre 2017.

Les Départements et Régions Cyclables (DRC) organisent leur assemblée générale et les 21es rencontres des DRC du 4 au 6 octobre 2017 à La Rochelle (Charente-Maritime). Le programme du congrès portera sur un thème transversal d'innovation et d'aménagement du territoire ; le développement durable. La réunion du bureau aura lieu le 8 décembre 2017 à Lyon.

Aussi, il est proposé à la Commission Permanente de décider de la participation de :

- Madame MULLER-BRONN, Vice-Présidente, à l'assemblée générale et aux 21èmes rencontres des départements et régions cyclables,
- Madame MULLER-BRONN et de Madame DELATTRE, Conseillère Départementale, au bureau des DRC à Lyon.

Le montant prévisionnel des dépenses liées à ces déplacements est estimé à 1 770 € TTC maximum, comprenant le transport (avion, train et transports urbains), l'hébergement et les repas.

Il est proposé à la Commission Permanente de délibérer sur l'opportunité de ces déplacements et d'approuver la participation des élues précitées ainsi que la prise en charge des frais correspondants sur le budget du Département.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président,

- *approuve le déplacement en avion et en train de Madame MULLER-BRONN Vice-Présidente pour participer à l'assemblée générale et aux 21es Rencontres des Départements et Régions Cyclables (DRC) du 4 au 6 octobre 2017 à La Rochelle et le déplacement en avion de Madame MULLER-BRONN et de Madame DELATTRE, Conseillère Départementale pour assister au bureau le 8 décembre 2017 à Lyon ;*

- décide dans l'intérêt du Département, de leur confier un mandat spécial.

Elle décide en outre la prise en charge par le Département de l'intégralité des frais générés par ces déplacements, dans la limite du budget maximum imparti, estimé à 1 770 € TTC (transport en avion, les transports urbains, hébergement et repas).

Elle décide également de rembourser les frais supplémentaires qui seraient engagés le cas échéant par les participants, selon les dispositions en vigueur.

Strasbourg, le 25/08/19

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'F. Bierry', written in a cursive style.

Frédéric BIERRY